**SUPERGEL’06**

6 rue Blacas

06000 NICE

BELLI Philippe

43 Ter avenue Saint-Augustin

06000 NICE

Objet : Nice,

Licenciment – Dispense de préavis le 7 avril N

Monsieur,

Suite à votre licenciement, nous vous avons fait part de notre décision de vous dispensé de votre préavis.

En conséquence, votre dernier jour de travail est fixé au 10 avril N.

Conformément à l’article L. 122-8 du code du travail, nous vous verserons une indemnité compenssatrice de préavis.

À compter du 10 avril N, date de cessation de votre contrat de travail, vous pourrez vous présenter à mon bureau afin de retirer votre solde de tout compte et votre certificat de travail.

Veuillez agréer, Monsieur, l’assurance de nos salutations distingués.

G. RUPPERT

Responsable des ressources humaines